

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 octobre 2014

### 1) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

#### A) PATRIMOINE BATI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ENERGIE – ENERGIES RENOUEVELABLES

- maîtrise de la consommation d'énergie : remise de 600 € sur le prix du gaz à la salle de sports par l'intermédiaire du groupement d'achat « ami 2 ». Centrale d'achat avec laquelle la commune a passé une convention. En outre, par cet intermédiaire, des produits alimentaires pour la cantine, des fournitures d'entretien, administratives, etc... vont pouvoir être commandés avec la remise « Ami 2 » (environ 10 à 20 %).

- Salle de sports : dans le cadre de l'évaluation des compétences transférées une réactualisation de la moyenne des charges des 3 dernières années a été effectuée pour le calcul de l'attribution de compensation de l'Agglo 2B (les charges de chauffage de la salle de sports seront actualisées en fonction de la dernière année : date de la mise en place du 3<sup>ème</sup> radiateur). La commande manuelle du chauffage est en place (20 mn). Température limitée à 15 °.

1. Suite à la réunion des présidents d'association : mise à disposition pour l'association multisports du local basket à la salle de sports. Mr CHOLOUX souhaiterait faire un inventaire des clés remises à chaque association utilisatrice. Un listing est disponible en mairie.
2. Plaque induction bar de l'entrée de la salle des fêtes : faire des adaptations ; En ce qui concerne l'achat de casserole ou autre appareil adaptés pour l'induction, c'est au Club de l'Amitié de se les procurer.
3. Mise à disposition de chaises pour le club de l'amitié dans la salle de réunion : il manque de façon récurrente une quarantaine de chaises lors de leur mini concours de belote une fois par mois. Il conviendrait de rassembler l'ensemble des chaises pliantes (foyer des jeunes, maison des associations) dans la salle des fêtes de façon à avoir 70 chaises en permanence.
4. Système anti panique pour passage intensif sur la porte arrière de la grande salle à installer. Changement de la crémone sur la porte côté route.

Mr GROLLEAU propose de réfléchir sur un réaménagement de l'entrée. En effet, lors des mariages notamment l'entrée se fait régulièrement par l'arrière.

Mme TURPEAU rappelle que la toiture du théâtre se dégrade. Il faut contacter le fournisseur et faire intervenir éventuellement la garantie décennale.

## **B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINÉ**

- curage des fossés en cours au niveau du village du Plessis Olivier.

- présentation des travaux d'effacement des réseaux rond point RD 177 : quelques malfaçons ont pu être constatées au niveau des raccordements eaux pluviales.

Mr RENAUDET Propose l'achat de divers matériels :

- rotofils thermique : devis de 800 €

- souffleur – aspirateur thermique : devis de 350 € environ

- motoculteur : devis de 390 €

Accord du conseil pour l'achat de l'ensemble.

1. Travaux de finition du lotissement du « pinier 2 » : trottoirs en cours de pose. Les rdv de chantier sont tous les mardis à 8 h 30. Mr RAMBAULT interpelle pour la largeur du trottoir au niveau du virage de l'entrée du lotissement : il semblerait de moins de 1,50 m. A vérifier lors de la prochaine réunion de chantier.
2. Travaux du lotissement du « Pinier 3 » : le bi-couche doit être engagé après le passage des caméras dans les réseaux.

Mme MORO demande si les camions des maisons neuves du lotissement du Pinier 3 passeront sur cette nouvelle route ? Mr RENAUDET répond affirmativement.

3. Peinture de sécurité dans la rue des jardins : pose de bornes pour interdire le débordement des véhicules sur la voie gauche de la rue en sens unique.
4. Eclairage public au niveau du rond point RN 149/RD 177 : mêmes candélabres que la rue du commerce et du Stade : devis de Séolis de 46.000€ avec une aide de 11.000 € versée par SEOLIS. Accord du conseil pour passer la commande auprès de Séolis. 4 candélabres fonctionneront toute la nuit en remplacement de l'actuel spot éclairant le carrefour.
5. Stade municipal : achat en urgence d'un canon d'arrosage cet été pour 690 €. L'arrosage automatique fonctionne.
6. Un nouveau vol de fuel a eu il y a une quinzaine de jours sur le car stationné derrière l'atelier. Voir la sécurisation de ce lieu.

## **c) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES**

Mme TURPEAU informe qu'une réunion de la commission a eu lieu le 2 octobre.

- APS :

Présentation des APS à chaque assemblée générale des 2 écoles. Nombreuses questions sur la garderie du mercredi après l'école notamment et quelles sont les activités prévues ? etc...

La commission propose d'écrire aux parents pour les inscriptions de janvier à avril et expliquer les règles des APS sans remettre en cause le règlement actuel. Précision aussi pour les absences non justifiées des enfants. Des justificatifs seront demandés à chaque absence.

Mr GOYEAU fait constater qu'avec un règlement, on va toujours au-devant de conflits avec les parents mais qu'il est bien évidemment difficile de faire autrement.

La commission propose un tarif de la garderie du mercredi : forfait de 1,10 € de 12 h 10 à 12 h 45 facturé à partir du 3 novembre.

Le conseil approuve ce tarif.

Fourniture des gilets de sécurité : devis pour 4,15 € l'unité chez Oread. Soit 427,50 € pour 100 gilets avec les frais de port. Voir auprès du Conseil Général ou auprès de notre assureur s'il est possible d'en avoir gratuitement. Mme CROCHON se pose la question de

- savoir s'il est obligatoire que chaque enfant en porte un ? Seuls les accompagnateurs peuvent en porter. Le conseil en avait décidé autrement à la mise en place du pedibus.
- Mise en place du projet éducatif : comité de pilotage le 16 octobre prochain
  - Conseil des jeunes : élection des nouveaux le 23 octobre. Sortantes Gabrielle PAPIN et Myriam HENRY. 19 nouveaux électeurs nés en 2003.
  - Cantine : le remplacement de Véronique est assuré par Christelle VIAUX et Fabienne est remplacée par Valérie Jaulin. Elise BARCQ, directrice des APS, est en arrêt de travail également. Patricia TURPEAU participera aux APS en remplacement de Mme TURPAULT Lydie absente 2 jours la semaine prochaine.  
178 enfants déjeunent à la cantine. Bon démarrage. Rendez-vous le mercredi 8 octobre à 17 h pour la préparation des menus. La « semaine du goût » a lieu la semaine prochaine. Un repas producteur a eu lieu jeudi dernier.

#### **d) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES COMMUNALES**

Pas de réunion de commission.

- Journée du patrimoine : Mr et Mme De Canecau ont envoyé un courrier de remerciements pour l'organisation de la journée. Bilan : 150 visiteurs environ.
- Réunion des présidents d'association : 30 associations présentes. Dans l'ensemble pas de soucis particuliers. L'association « Chiché Humanitaire » recherche des bénévoles. Il en est de même pour « Chiché Informatique ». Les Amis du Théâtre ont proposé de faire une visite de la salle des fêtes pour les associations qui ne l'utilisent pas pour voir les nouveaux aménagements.
- L'accès wifi par l'intermédiaire du club house pour la salle de sports donne satisfaction.

Prochaine réunion de la commission le 15 octobre pour organiser le centenaire de la guerre 14-18 avec l'association des anciens combattants.

#### **e) COMMUNICATION – INFORMATION :**

Réunion le 22 septembre dernier. Compte rendu joint.

- Site internet : Pour des raisons techniques, Mme ROBIN ne peut pas encore intervenir sur le site.

Réception de 2 devis des entreprises Créaprise et Jolly pour la création du logo et du site internet. Affaire à suivre. Faire éventuellement un cahier des charges pour définir la mission complète de l'entreprise.

- Page Facebook : à suivre

Panneaux d'affichage extérieur : demander des devis pour les panneaux d'affichage électronique.

#### **f) Compte rendu des travaux de l'agglo 2 B :**

1) Mr MARY a participé à la commission déchets : le choix de la taxe ou de la redevance est toujours d'actualité. La commission a voté un tarif intermédiaire avant l'installation de la taxe incitative.

2) En ce qui concerne la commission économie de l'agglo 2B : le président doit changer suite à l'élection de Mr MOUILLER aux sénatoriales. Instauration de zones économiques en cours. Travail sur un site internet pour faire de l'endogène et de l'exogène.

3) Commission politique de la ville – jeunesse et maison de santé : Mme ROBIN a participé à une réunion de réflexion sur ce que l'on entend par politique de la ville, comité de pilotage des maisons de santé, élaboration du contrat de ville. Beaucoup de réflexions pour l'instant sans vraiment de concrétisation.

#### Informations diverses données par le maire :

- 2 assemblées générales vont avoir lieu : celle du badminton le 14 à 20 h 00 participation de Mr BOUSSARD et la gym le 17 à 20 h 30 participation de Mr BOUSSARD également en l'absence du maire.
- Pas d'école mercredi 8 en raison de l'organisation d'une réunion de l'ensemble des professeurs. Le maire exprime son désaccord par rapport à l'organisation d'une réunion un mercredi matin pendant l'école. L'agglo a décidé de ne pas ouvrir les centres de loisirs cette matinée là.
- Licence 4 : une offre a été faite pour la reprise de la licence 4 laissée par le bar « chez Hélène ». La commune n'interviendra donc pas.
- Lecture d'un courrier d'un touriste de passage sur notre commune de félicitations pour le fleurissement.
- Intervention du maire pour un internement d'office samedi dernier rue de la Voie Lactée
- Journées commerciales : bilan satisfaisant. Remarques par rapport aux droits de place des forains qui leur semblent trop élevés (46 € pour 4 ou 5 jours avec fourniture de l'électricité).
- Subvention DETR pour le rond point RN 149 / RD 177 : avis défavorable de la DDT, le dossier n'a donc pas été présenté. Mr le maire a demandé un rendez-vous avec la DDT pour connaître les raisons de leur avis.
- Le nouveau lieutenant VIROL de la gendarmerie de Bressuire s'est présenté à la mairie. 2 propositions nous ont été faites : l'une pour la vérification de nos installations au niveau de la sécurité et action « vigilance citoyenne ». Le lieutenant peut présenter ces projets au conseil. Le maire le contactera.
- Demande de la société de chasse de Chiché « La St Hubert » pour chasser sur le terrain de Chantegros (7 ha 57 a). Une convention avec la société de chasse « La rose des vents » représentée par Mr RAOUL Kléber a été signée en 2001 pour la poursuite du droit de chasse qu'il possédait avant l'achat des terres par la commune. Mr le maire verra Mr GOURDON Jean-Claude à ce sujet.
- L'activité de Judo le mercredi matin n'existe plus car il y a un manque d'animateur. Or, l'Agglo 2 B a voté une subvention pour cette activité qui n'existe plus sur notre commune. Un courrier sera envoyé au président de l'agglo et du judo club pour signaler cet état de fait.

- Passage sur la commune d'une randonnée organisée par la vététistes chapelais le 19 octobre.
- Randonnée de l'école Henri Dès dimanche prochain

Par ailleurs, le bâtiment convoité par la commune route de Val'Héry n'est plus à vendre.

## **2. AGGLO 2B : GESTION DES EAUX PLUVIALES**

Lors de la dernière commission assainissement de l'agglo 2B, les élus ont examiné les missions relevant de la compétence « eaux pluviales », « voirie et espaces verts ». Ainsi plusieurs types d'ouvrages selon qu'il s'agit de fossés, noues, busages, avaloirs, grilles, réceptacles, etc... sont de la compétence communale ou non. Voir tableau annexé.

## **3. TRANSFERTS DU POUVOIR DE POLICE DES MAIRES VERS LE PRESIDENT DE L'AGGLO 2 B**

Il est fait opposition au transfert automatique au Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais des pouvoirs de police du Maire liés aux compétences suivantes :

- Circulation et stationnement
- Autorisation de stationnement de taxi
- Stationnement des résidences mobiles des gens du voyage
- Habitat (établissement recevant du public à usage d'hébergement, sécurité des équipements communs des immeubles collectifs à usage principal d'habitation, bâtiments menaçant ruine)

Voir pour la compétence « eau pluviale » avec les services de l'Agglo.

## **4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES TERRES DE LA CHAPELLE ST MARTIN A LA SAFER**

Renouvellement de la mise à disposition des terres appartenant à la commune sises à la Chapelle St Martin à la SAFER et exploitées par Laurent Chupin. Après la présentation du cadastre et de l'historique des parcelles concernés par la mise à disposition, le conseil émet un avis favorable et donne pouvoirs au maire à l'effet de signer tout document avec la SAFER.

## **5. AVENANT AU MARCHE DU LOTISSEMENT DU PINIER 2 CONCERNANT LE LOT « espaces verts »**

L'entreprise BON titulaire du lot « espace vert » a été rachetée par une autre entreprise dénommée TIERRA. Accord du conseil pour signer l'avenant.

## **6. PROPOSITION DE AREA POUR UN PANNEAU PUBLICITAIRE DE VENTE DES PARCELLES**

Le conseil émet un avis défavorable puisque nos parcelles se vendent relativement bien sans plus de publicité que celle faite actuellement sur un panneau situé à l'entrée de l'agglomération.

## **7. ETUDE DE DEVIS DIVERS**

- reliures état civil et registres délibérations : l'imprimerie Fabregue est retenu pour un coût de 748 € TTC.

- tapis de gym : devis de Gymnova pour un coût 3408 € TTC. Considérant la qualité des tapis, le conseil accepte ce devis.

- séparateur salle de sports pour le tennis de table : 714 €chez « wack sport ». Accord du conseil. (1 abstention : Mme TALBOT-FRADIN).

- Auto-laveuse salle de sports : cette dépense n'était pas prévue au budget 2014 mais pour répondre à la demande des agents chargés du nettoyage du sol de la salle (qui est fait manuellement et demande beaucoup de temps) des devis ont été demandés aux entreprises Billy, Argos et Deslandes. Le conseil décide de retenir la proposition de Billy présentant le matériel le moins cher soit 2975 € HT. Attention à utiliser la bonne brosse pour le sol spécifique de la salle de sports.

- gâche de la porte extérieure salle des fêtes côté route nationale : essai pour une seule porte pour l'instant. Devis de 411 € HT de l'entreprise METAIS.

### **8. SPECTACLE DE NOEL AUX ECOLES**

Il aura lieu le 15 décembre prochain et a été choisi par l'école Henri Dès pour un coût de 750 €. Spectacle théâtrale, musical et humoristique. La commune offre le goûter.

### **9. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCID**

Mrs TREMONT Jean, titulaire propriétaire de bois et Eric BELLIARD, suppléant

Membres extérieurs : Mrs PARENT Pierre, titulaire, Parthenay et BLOT Jean-Michel, suppléant, Maisontiers.

### **10. QUESTIONS DIVERSES**

- Location de la salle pour un mariage : les mariés et leurs parents n'étant pas de la commune le tarif pour personnes extérieures doit être appliqué. 2 abstentions (Mme TURPAULT et Mr GOYEAU).

- le repas des aînés aura lieu le 25 octobre : toutes les personnes âgées de plus de 65 ans sont invitées au repas. Prix du repas 7,50 €. Tous les conseillers sont invités à servir le repas. Rdv à 9 h 00 à la salle le matin pour mise en place des tables.

- réunion du SIEDS à laquelle a participé Mr GROLLEAU